



Table des matières

Article 1 – Définitions	2
Article 2 – Objet.....	2
Article 3 – Capacité	3
Article 4 - Description des Services proposés sur le Site.....	3
Article 4.1 Caractéristiques des Services proposés.....	3
Article 4.2– Conditions d'utilisation des Services	4
4.2.a :.....	4
4.2.c :.....	5
Article 5 - Aire géographique.....	5
Article 6 - Conditions d'inscription – Commande	5
Article 6.1 – Conditions d'inscription au Site	5
a) Création du compte personnel	5
b) Responsabilité.....	6
c) Suppression du compte personnel.....	6
Article 6.2 - Commande.....	6
Article 7 - Conditions financières	7
Article 7.1 Prix.....	7
Article 7.2 Paiement.....	8
Article 7.3 Sécurisation des paiements.....	8
Article 8 – Rétractation	8
Article 9 – Responsabilité.....	9
Article 9.1 Utilisation du Site.....	9
Article 9.2 Services fournis par METPARK.....	9
Article 10 – Réclamations	9
Article 11 - Propriété intellectuelle	9
Article 12 - Données à caractère personnel.....	10
Article 13 - Archivage – Preuve	10
Article 14 - Dispositions diverses.....	10
Article 14.1 Force majeure.....	10
Article 14.2 : Loi applicable et attribution de juridiction	11



Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées les « Conditions Générales ») régissent les services proposés par METPARK via le site Internet www.mtpk.fr (ci-après dénommé le "Site").

Article 1 – Définitions

« Acheteur » : désigne toute personne physique majeure ayant la capacité de contracter ou toute personne morale souhaitant procéder à l'achat d'un ou plusieurs Services proposés par METPARK via le Site.

« Commande » : désigne la volonté de l'Acheteur d'accepter juridiquement l'offre de Services commercialisés par METPARK sur le Site.

« Parc » : désigne un parc de stationnement exploité par la régie communautaire METPARK dans lequel l'Acheteur peut bénéficier d'un ou de plusieurs Services.

« Service(s) » : désigne l'ensemble des services dont la commercialisation est proposée à l'Acheteur par METPARK sur le Site sous forme notamment de prise ou de renouvellement d'abonnement pour le stationnement de véhicules légers, deux-roues motorisés d'une hauteur ne dépassant pas la hauteur-limite mentionnée dans les caractéristiques du Parc figurant sur le Site, d'achat de cartes à décompte « Privilège METPARK » ou bien encore de carte de stationnement « Espaces Deux Roues » pour vélos.

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales visent à définir les relations contractuelles entre METPARK et l'Acheteur et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du Site, que l'Acheteur soit professionnel ou consommateur.

La Commande de Services est réservée aux Acheteurs ayant accepté sans réserves les présentes Conditions Générales dans leur intégralité, de façon préalable à leur Commande ; toute Commande entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

Il est donc impératif que l'Acheteur consulte et accepte les présentes Conditions Générales au moment où il effectue sa commande, notamment afin de s'assurer des dispositions applicables à cette Commande.

Ces Conditions Générales prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières de vente ou d'achat non expressément acceptées par METPARK.

METPARK conseille à l'Acheteur de sauvegarder et/ou d'imprimer les présentes Conditions Générales pour une conservation sûre et durable, lui permettant de pouvoir les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat si besoin était.

Les présentes Conditions Générales sont valables à compter du 1 janvier 2011. Elles sont applicables à toute Commande passée en ligne par tout Acheteur



et acceptée par METPARK, par avis de réception (courrier électronique de confirmation de la Commande).

Article 3 – Capacité

Pour bénéficier des Services proposés sur le Site, l'Acheteur doit, s'il est une personne physique agissant en son nom propre ou représentant une personne morale, être majeur, être capable juridiquement de contracter et utiliser le Site conformément aux présentes Conditions Générales.

L'Acheteur est responsable financièrement de l'utilisation du Site tant en son nom que pour le compte de tiers, y compris des mineurs. L'Acheteur garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies.

Une utilisation frauduleuse du Site ou qui contreviendrait aux présentes Conditions Générales pourra entraîner le refus par METPARK, à tout moment, de l'accès aux Services proposés sur le Site, quand bien même cette dernière aurait confirmé la commande, sans préjudice de toute poursuite offerte à METPARK devant les juridictions compétentes.

Article 4 - Description des Services proposés sur le Site

Article 4.1 Caractéristiques des Services proposés

En sus des présentes Conditions Générales, METPARK présente sur le Site les conditions particulières de chaque Service avec les caractéristiques nécessaires, conformément à l'article L 111-1 du Code de la consommation, le tout permettant au consommateur potentiel de connaître avant la validation de la Commande les caractéristiques essentielles des Services qu'il souhaite acheter.

Les offres présentées par METPARK ne sont valables que dans la limite des stocks ou quotas disponibles et des parcs le permettant.

Les Services correspondent à la prise d'abonnement ou au renouvellement à l'identique d'abonnement permettant d'accéder à un parc donné sur lequel le Service est proposé, pour une durée déterminée et pour un véhicule par moyen d'accès, de cartes Privilège autorisant un accès horaire sur tous les parcs accueillant ce type de clientèle aux conditions tarifaires en vigueur sur le parc de référence, de cartes de stationnement « Espaces Deux Roues » pour vélos ou bien encore de réservations horaires.

La prise ou le renouvellement d'abonnement est réalisé à partir d'une demande utilisant les formulaires disponibles sur le Site.

Lors de la prise d'abonnement, un numéro de facture est délivré une fois le paiement effectué, qui permet à l'Acheteur de se présenter, muni de la carte grise du véhicule à son nom et d'une copie de la facture imprimée à partir du Site, au bureau du responsable du Parc concerné pour retirer un moyen d'accès au Parc, le plus souvent sous la forme d'un badge.



Dans le cas de commandes effectuées en dehors des jours et heures ouvrables du service Commercial de METPARK, (jours et horaires précisés sur le site parcub.com ainsi qu'au droit de chaque salle de contrôle des parkings), le moyen d'accès ne pourra être fabriqué et mis à disposition de l'Acheteur sur le Parc que le jour ouvrable suivant. L'Acheteur devant se présenter au bureau du chef de parc dans les horaires de présence du personnel.

La banque lors d'un paiement en ligne fournira au client un numéro de transaction qui sera précisé sur la facture. Le moyen d'accès peut également être adressé à l'Acheteur par la POSTE sur demande préalablement formulée lors de la Commande sur le Site. Dans ce cas, des frais d'envoi seront facturés à l'Acheteur au tarif en vigueur appliqué par METPARK.

Lors du renouvellement à l'identique d'un abonnement ou du rechargement d'une carte à décompte, un numéro de facture est également délivré une fois le paiement effectué, mais le moyen d'accès précédemment remis à l'Acheteur est validé pour la période renouvelée sans que ce dernier ait à se présenter à nouveau au bureau du responsable du Parc concerné ou sollicite l'envoi d'un nouveau mode d'accès.

Article 4.2- Conditions d'utilisation des Services

4.2.a : Les Services sont des services commercialisés sur le Site et réservés aux Acheteurs qui y ont créé un compte personnel et disposent d'une messagerie électronique pour l'envoi par courrier électronique de la confirmation de Commande.

4.2.b : L'Acheteur utilise les Services à ses risques et périls et sous son entière responsabilité dans les conditions particulières de chaque Service.

Chaque Service n'est valable que pour un seul véhicule et pour la période ou la durée mentionnée sur la confirmation de Commande et/ou la facture. L'Acheteur ne peut céder, en tout ou partie, les droits et obligations résultant pour lui de sa Commande.

L'Acheteur est tenu d'utiliser le moyen d'accès qui lui a été remis par METPARK à chaque fois que son véhicule entre ou sort du Parc. A défaut, il doit s'acquitter sur place du tarif en vigueur pour les clients horaires du Parc.

Excepté les attributaires d'abonnements « Permanents » et « Résidents », l'Acheteur ne peut stationner que dans la mesure des places disponibles lors de l'entrée de son véhicule dans le Parc et sur les emplacements non réservés à d'autres types de clients. Le véhicule ne peut alors stationner plus de quinze (15) jours de suite dans le Parc, sauf accord de METPARK.

Tout stationnement effectué en contravention avec les conditions générales ou particulières applicables à chaque Service devra être acquitté sur place au tarif en vigueur pour les clients horaires du Parc.

L'Acheteur s'engage à respecter, et à faire respecter le cas échéant par les utilisateurs des produits et services, les présentes Conditions générales, le



règlement intérieur du Parc, les règlements de police et de sécurité applicables au Parc, la signalisation du Parc notamment en matière de limitation de vitesse, et plus généralement les règles du Code de la Route, ainsi que les instructions données par le personnel d'exploitation de METPARK. METPARK pourra déplacer le véhicule de l'Acheteur en cas de sinistre, de danger présumé ou après demande motivée auprès de l'Acheteur restée infructueuse, notamment en cas de travaux dans le Parc concerné.

Sans préjudice de ses autres droits résultant des présentes Conditions Générales, METPARK se réserve la possibilité, en cas de manquement de l'Acheteur à l'une quelconque de ses obligations à son égard, notamment de paiement, de mettre fin aux relations contractuelles entre les Parties, après une mise en demeure demeurée infructueuse, pour y remédier dans un délai approprié.

4.2.c : Le moyen d'accès qui a été remis à l'Acheteur pour un montant indiqué avant la validation de la Commande est payé par l'Acheteur sont mentionnés dans la facture disponible sur le Site. L'Acheteur reste, en toutes circonstances, responsable de l'usage qui pourrait être fait par des tiers de ce moyen d'accès. Toute perte, vol ou détérioration de ce moyen d'accès doit immédiatement faire l'objet d'une déclaration écrite auprès service Commercial de METPARK ou du parc concerné. Son remplacement se fait moyennant le paiement par l'Acheteur de frais forfaitaires d'un montant fixé par délibération du conseil d'administration de METPARK.

En cas de manquement de l'Acheteur à l'une quelconque de ses obligations à l'égard de METPARK, cette dernière se réserve le droit de lui interdire l'accès au Parc concerné avec ce moyen d'accès, et ce jusqu'à régularisation.

Dès la fin du Service souscrit et quelle qu'en soit la cause, le moyen d'accès au Parc sera automatiquement désactivé par METPARK sans possibilité de réutilisation.

Article 5 - Aire géographique

La vente en ligne des Services présentés sur le Site est valable uniquement sur les parcs exploités par la régie METPARK offrant les dits services selon les quotas fixés au regard de chaque parking ainsi que des disponibilités du moment.

Article 6 - Conditions d'inscription – Commande

Article 6.1 – Conditions d'inscription au Site

L'utilisation du Site et l'accès aux Services sont réservés aux Acheteurs qui se sont enregistrés en créant un Compte Personnel sur le Site.

a) Création du compte personnel

Pour créer un compte personnel permettant d'accéder aux Services, l'Acheteur doit remplir le formulaire d'inscription accessible sur le Site



en cliquant dans l'onglet « Espace Client », puis en cliquant sur « Créez un compte ».

- b)** L'Acheteur s'engage à renseigner tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription et à communiquer à METPARK des informations exactes, complètes et non périmées. A défaut, METPARK se réserve la possibilité de procéder à la suppression du compte personnel de l'Utilisateur dans les conditions définies à l'article 6-1 c des présentes Conditions générales.
- c)** L'Acheteur s'engage à informer METPARK de toute modification des informations communiquées.
- d)** Pour la création de son compte personnel, l'Acheteur doit renseigner une adresse de courrier électronique valide, qui sera utilisée comme identifiant, et un code confidentiel.

Les identifiants et le code confidentiel ainsi créés ou communiqués sont strictement confidentiels et à usage personnel. De ce fait, l'Acheteur s'engage à ne pas les divulguer à quiconque de quelque manière que ce soit. L'Acheteur est seul responsable de leur garde et doit répondre des actes et agissements de toute personne utilisant son compte personnel, même à son insu.

En cas de perte, de vol ou de détournement de ses identifiants ou de son code confidentiel par un tiers, l'Acheteur s'engage à en avertir METPARK sans délai dès qu'il en a connaissance sur le Site www.mtpk.fr, rubrique contact, confirmée par lettre adressée à :

METPARK

A l'attention du Service Commercial – Vente en ligne

9 terrasse du Front du Médoc – BP 722 – 33006 BORDEAUX CEDEX.

b) Responsabilité

L'Acheteur est responsable de l'utilisation de son compte personnel. Toute connexion, commande de Services ou transmission de données effectuées à partir de ce dernier est réputée l'avoir été par l'Acheteur et sous son entière responsabilité.

c) Suppression du compte personnel

En cas de manquement par l'Acheteur aux présentes Conditions Générales, METPARK se réserve le droit de procéder à la suppression du compte personnel de l'Acheteur, unilatéralement et sans indemnité, après mise en demeure envoyée à l'Acheteur par courrier électronique restée infructueuse pendant quarante-huit (48) heures à compter de son envoi.

Article 6.2 - Commande

L'Acheteur qui souhaite acheter un Service doit obligatoirement, lors de la souscription, avoir créé un compte personnel sur le Site lui permettant par



la suite de consulter ses données, renouveler ses abonnements ou souscrire de nouveaux abonnements ou services suivant la procédure décrite à l'article 6.1.a des présentes. Les différentes étapes d'une Commande sont détaillées sur le Site au cours du processus de Commande.

La validation de la Commande ne peut se faire que si l'Acheteur accepte les présentes Conditions Générales, reconnaît en avoir parfaite connaissance et renonce à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions, en cliquant sur la case « Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans leur intégralité les Conditions Générales ».

La validation de la Commande et le paiement constituent une signature électronique qui a, entre les Parties, la même valeur qu'une signature manuscrite et constitue une acceptation irrévocable et sans réserve de la Commande par l'Acheteur.

Après paiement, un certificat de paiement est affiché (valant reçu de paiement par carte bancaire) et l'Acheteur dispose d'un lien lui permettant d'accéder à la facture correspondant à sa Commande.

Un courrier électronique de confirmation de la Commande reprenant les éléments essentiels tels que l'identification du Service commandé, le nombre, le prix, la période d'utilisation et le lieu d'utilisation, est transmis à l'Acheteur à l'adresse électronique indiquée dans le formulaire de souscription.

METPARK invite l'Acheteur à imprimer et/ou archiver sur un support fiable et durable cette confirmation de Commande, le certificat de paiement et la facture et ce, à titre de preuve si besoin était.

Il est de la responsabilité de l'Acheteur de s'assurer que les coordonnées qu'il a communiquées lors de sa Commande sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa Commande et/ou de bénéficier du Service commandé. Dans l'hypothèse où l'Acheteur ne recevrait pas cette confirmation, il lui incombe de contacter le Service Commercial de METPARK sur le site www.mtpk.fr rubrique contact.

Article 7 - Conditions financières

Article 7.1 Prix

Les tarifs des Services sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. La facturation du Service fourni est effectuée conformément au tarif en vigueur au moment de la souscription au Service. Les prix tiennent compte de la T.V.A. applicable au jour de la Commande. Tout changement du taux applicable de la T.V.A. est automatiquement répercuté sur le prix des Services. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la Commande. A aucun moment les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.



METPARK se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la Commande sous réserve de la disponibilité des Services à cette date et dès lors que l'avis de changement de tarifs n'aurait pas été annoncé sur le Site.

Les prix ne tiennent pas compte le cas échéant des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la Commande.

Article 7.2 Paiement

Tous les achats effectués sur le Site sont payables à la Commande par carte bancaire uniquement (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa et MasterCard sont acceptées), au moyen d'une transaction sécurisée basée sur la technologie de sécurisation SSL.

METPARK annule toute commande et toute livraison éventuelle en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas d'absence de paiement.

Les factures correspondant aux Commandes passées par l'Acheteur ne sont disponibles que dans l'espace client de l'Acheteur sur le Site.

Article 7.3 Sécurisation des paiements

METPARK a confié au Trésor Public la gestion des paiements à distance par carte bancaire des Services.

Le paiement en ligne des Services s'effectue via le système sécurisé de paiement par carte bancaire à distance "SP PLUS V2" de la banque du trésor public" qui repose sur l'utilisation de la technologie S.S.L de cryptage et de transfert de données. Toutes les informations collectées lors de l'opération de paiement à distance sont immédiatement cryptées et enregistrées sur le serveur de paiement sécurisé de la banque du trésor public et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

L'Acheteur est informé que les dispositions relatives à l'éventuelle utilisation frauduleuse de sa carte bancaire sont celles résultant de la convention conclue entre l'Acheteur et l'établissement bancaire émetteur de ladite carte bancaire.

Article 8 – Rétractation

L'Acheteur, s'il est une personne physique non professionnelle, est informé qu'il dispose d'un droit de rétractation, conformément aux prescriptions de l'article L. 121-20 2 du Code de la consommation. Ce droit peut être exercé dans un délai de sept (7) jours francs à compter de la date de la Commande d'un Service par l'Acheteur.

Lorsque ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.



Conformément à l'article L. 121-20-2 du Code de la consommation, l'Acheteur ne peut faire usage de ce droit de rétractation si le Service lui a été fourni avant la fin du délai de sept (7) jours francs.

Pour assurer un traitement plus rapide dans le cas d'une rétractation dans ce délai, l'Acheteur est invité à le signaler auprès du service Commercial de METPARK sur le Site www.mtpk.fr, rubrique contact, puis par courrier à l'adresse suivante :

METPARK

A l'attention du Service Commercial – Vente en ligne

9 terrasse du Front du Médoc – BP 722 – 33006 BORDEAUX CEDEX.

Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalités, à l'exception des frais d'envoi éventuels du moyen d'accès s'il a déjà été remis à l'Acheteur.

En cas d'exercice du droit de rétractation, METPARK rembourse l'Acheteur dans un délai maximum de trente (30) jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

L'Acheteur est alors remboursé par re-crédit de son compte bancaire (transaction sécurisée), ou par chèque.

Article 9 – Responsabilité

Article 9.1 Utilisation du Site

METPARK n'émet aucune garantie de performance du Site et de disponibilité des Services.

Article 9.2 Services fournis par METPARK

Conformément à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 relative à la confiance dans l'économie numérique et à l'article L. 121-20-3 du Code de la consommation, METPARK est tenu à l'égard de l'Acheteur, s'il est une personne physique non professionnelle, de la bonne exécution des obligations résultant de sa souscription à un Service conformément aux conditions dudit Service.

Article 10 – Réclamations

Toute demande d'informations, de précisions et réclamations éventuelles doivent être adressées sur le Site www.mtpk.fr, rubrique Contact.

Article 11 - Propriété intellectuelle

Les images, textes, programmes et autres composants du Site sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. Toute représentation totale ou partielle du Site et de son contenu, par quelques procédés que ce soient, sans autorisation préalable et expresse de METPARK, est interdite et constitutive de contrefaçon au sens des articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.



Tous les éléments du Site sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de METPARK. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du Site, qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès et préalable de METPARK.

Article 12 - Données à caractère personnel

METPARK s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur relatifs à la protection de la vie privée.

Les données personnelles communiquées par l'Acheteur à l'occasion de la création de son compte personnel sont nécessaires à l'ouverture de son compte personnel et à la souscription aux Services. Ces données personnelles sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins de gestion de ce compte personnel.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Acheteur bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. L'Acheteur peut exercer ce droit sur le Site www.mtpk.fr, rubrique Contact.

Le traitement automatisé d'informations à caractère nominatif relatives aux Acheteurs, y compris la gestion des adresses électroniques des Acheteurs utilisant le Site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Article 13 - Archivage – Preuve

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de METPARK et/ou de ses prestataires dans des conditions raisonnables de sécurité, sont considérés comme les preuves des communications, des Commandes et des paiements intervenus entre les Parties.

METPARK archive les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle, conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil, et pouvant être produit à titre de preuve pendant le temps des garanties commerciales des achats, et les rend disponibles sur le Site pendant un an à compter de leur émission.

Article 14 - Dispositions diverses

Article 14.1 Force majeure

METPARK ne sera pas tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux dispositions des présentes Conditions Générales, pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de l'inexécution résulte d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français.



METPARK

Conditions générales de vente en ligne METPARK – Janvier 2020

Article 14.2 : Loi applicable et attribution de juridiction

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

En cas de litige concernant la formation, l'interprétation et l'exécution de leur relation contractuelle, les Parties conviennent de rechercher une solution amiable.

En cas de non-résolution du litige à l'amiable dans le mois qui suit la notification du litige par l'une des Parties à l'autre, celles-ci soumettront ledit litige à l'appréciation des tribunaux compétents du ressort du siège de METPARK.



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DES FORFAITS RESERVATION À ENTRÉE ET SORTIE UNIQUE

Les réservations sont des réservations horaires à entrée et sortie unique pour véhicule de type VL dont la hauteur n'excède pas 1.80m.

Les modalités de réservation sont exposées ci-après. Les modalités de stationnement sont régies selon le règlement intérieur en vigueur sur les parcs de stationnement affiché en entrée des ouvrages ainsi que sur le site internet www.mtpk.fr

Pour accéder au module de réservation du site www.mtpk.fr, le client doit créer un compte client en fournissant une adresse email valable qui sera son login et en définissant son mot de passe.

ARTICLE 1 – RÉSERVATION

Pour réserver, le client formule sa demande depuis le site www.mtpk.fr à partir d'un formulaire d'enregistrement.

Le demandeur donne des informations sur son identité, ses coordonnées, son véhicule, le nom du parking sur lequel il souhaite stationner son automobile ainsi que ses dates et heures d'arrivée et de départ.

Les caractéristiques du parking sont précisées au client sur le site www.mtpk.fr qu'il peut consulter avant la commande. Le client s'engage formellement à en prendre connaissance. METPARK ne pourra pas être tenu pour responsable de tout préjudice direct ou indirect subi par le client si celui-ci a effectué une réservation dans un parking qui ne peut pas accepter son véhicule du fait de sa hauteur, de sa longueur ou de sa largeur, ou encore s'il utilise un forfait en-dehors des conditions d'utilisation prévues pour ce forfait.

Sur les parkings équipés d'un système de lecture de plaque d'immatriculation, une réservation peut être effectuée au minimum 3 heures avant l'heure prévue d'entrée dans le parking.

Une réservation pour un parking non équipé d'un système de lecture de plaque d'immatriculation, nécessitant l'utilisation d'un code d'accès, doit être enregistrée au minimum la veille du stationnement pressenti avant 24H00 au plus tard.

ARTICLE 2 – PAIEMENT DE LA RESERVATION

Les tarifs présentés sur le site www.mtpk.fr ainsi qu'en entrée de tous les parkings sont affichés en euros toutes taxes comprises.



METPARK se réserve le droit de modifier les prix à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications ne seront inapplicables aux réservations préalablement acceptées que pour les dépassements de temps selon la date d'utilisation du parking et de la date d'entrée en vigueur des dits tarifs.

Les frais de stationnement, de réservation, d'éventuels services associés acceptés par le client, ainsi que les taxes, sont payables en une fois en euros par carte bancaire sur système de sécurisation bancaire du site www.mtpk.fr.

La réservation d'une place de parking est confirmée lorsque le paiement a été effectué. La validation par le client de sa commande vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Ventes et des Conditions Particulières de Ventes.

ARTICLE 3 – CONFIRMATION DE RESERVATION

Une fois la commande validée, le client reçoit une confirmation de paiement émanant de la banque de METPARK précisant les éléments de réservation, notamment les référence de la commande ainsi que de la transaction bancaire :

Les éléments nécessaires au stationnement, notamment l'immatriculation du véhicule attendu ou bien le code d'accès permettant de rentrer dans le parking sont spécifiés lors de la confirmation de prise en compte de la réservation et archivés sur la page internet « vos réservations » du site www.mtpk.fr.

Le client doit noter précieusement le code d'accès qui lui permettra de rentrer sur le parc si le parc auto sélectionné n'est pas équipé d'un système de lecture de plaque minéralogique.

La facture constituant la preuve du règlement de la commande est téléchargeable sous format PDF depuis le site Internet de METPARK. Les références de la commande figurent sur le récépissé de paiement transmis par le groupement bancaire ainsi que sur la facture correspondante.

Le personnel du parking dispose d'un calendrier prévisionnel des réservations.

ARTICLE 4 – ARRIVÉE AU PARKING

Deux cas peuvent se présenter :

- Le parking est équipé d'un système de lecture de plaque d'immatriculation.

La piste ainsi équipée, indiquée à l'entrée du parking, est fermé par une barrière, avec une borne de délivrance automatique d'un ticket horodaté.



Le système lit la plaque d'immatriculation et recherche sa présence dans le fichier des réservations. Le client doit prendre un ticket à la borne qui précisera ses références de réservation et peut après ouverture de la barrière entrer dans le parking.

Il utilisera ensuite ce ticket directement en sortie du parking lors de son départ.

- le parking n'est pas équipé d'un système de lecture de plaque d'immatriculation, le client doit saisir son code d'accès sur le clavier numérique situé sur la piste d'entrée « abonnés » et prendre le ticket horaire délivré par la borne.

Dans tous les cas, le client doit conserver le ticket sur lui pour lui permettre d'ouvrir les systèmes de contrôle d'accès piéton (portes palières et ascenseurs). Le client ne doit en aucun cas laisser son ticket de réservation ou son code d'accès dans sa voiture en stationnement.

Dans le cas d'un parc équipé d'un système de lecture de plaque d'immatriculation, si celui-ci ne devait pas être opérationnel ou bien encore si la plaque d'immatriculation du véhicule s'avérait illisible, le client devra prendre un ticket d'entrée horaire en appuyant sur le bouton de délivrance et faire associer ce ticket avec sa réservation en fin de stationnement auprès de la salle de contrôle du parking.

Dans le cas où le client aurait oublié son code d'accès, il peut en indiquant son nom et son immatriculation obtenir ce code auprès de la salle de contrôle.

ARTICLE 5 – ARRIVÉE ANTICIPÉE – ARRIVÉE TARDIVE

Le forfait commence à courir à partir de l'heure d'arrivée du client notée sur le ticket délivré par la borne d'entrée. Cette heure est imprimée sur le ticket horodaté pris à l'entrée du parking et enregistrée par le système de contrôle d'accès.

Un forfait correspond à une période qui débute à l'heure effective d'arrivée du client. Le client peut arriver en avance ou en retard dans la limite de 3 heures par rapport à l'heure indiquée sur son Bon de Réservation. Seule l'heure d'arrivée réelle est prise en compte pour le point de départ du forfait

ARTICLE 6 – DÉPART ANTICIPÉ

Si le client décide, quelle qu'en soit la raison, de quitter le parking avant la fin du forfait, il ne pourra prétendre à aucun remboursement des heures de stationnement non utilisées. Le forfait, utilisé en partie ou non utilisé n'est pas remboursable.

ARTICLE 7 – DÉPART RETARDÉ



Si le client décide de prolonger sa durée de stationnement au-delà du forfait choisi, il devra avant de quitter le parking acquitter le surcoût correspondant à son dépassement d'heure de fin de réservation conformément au tarif affiché, soit par carte bancaire directement depuis la borne de sortie du parking, soit en espèces auprès d'une des caisses automatiques de l'ouvrage ou bien encore par chèque bancaire à la salle de contrôle du parking. Le tarif applicable correspond au tarif en vigueur sur le parking.

ARTICLE 8 – ANNULATION D'UNE RÉSERVATION - NON PRÉSENTATION

Le client pourra être remboursé dans les conditions suivantes :

- Si le client annule sa réservation plus de 72 heures avant l'heure d'arrivée prévue, il sera remboursé à hauteur de 70% du montant total de sa réservation.
- Si le client annule sa réservation entre 48 et 72 heures avant l'heure d'arrivée prévue, il sera remboursé à hauteur de 40% du montant total de sa réservation.
- Si le client annule sa réservation entre 24 et 48 heures avant l'heure d'arrivée prévue, il sera remboursé à hauteur de 25% du montant total de sa réservation.
- Si le client annule sa réservation moins de 24 heures avant l'heure et le jour d'arrivée prévus, ou s'il ne se présente pas au parking, il ne pourra prétendre à aucun remboursement ni à aucune indemnité, quel que soit le motif invoqué.

Pour être remboursé le client doit en faire la demande par e-mail à l'adresse suivante: contact@mtpk.fr et indiquer :

- Les références de la commande,
- le numéro complet de la carte bancaire avec laquelle il a effectué son achat (16 chiffres),
- la date d'expiration (mois et année) de la carte.

Le remboursement sera effectué par METPARK dans les 30 jours suivant la date de sortie prévue lors de la réservation.

ARTICLE 9 – MODALITÉS D'UTILISATION

Les forfaits « Entrée et Sortie unique » sont régis par les Conditions Générales de Ventes, à l'exception d'une caractéristique commune à ces forfaits :

- le ticket « Entrée et Sortie unique » n'est utilisable qu'une fois. Toute sortie met fin à la réservation.
- Les caractéristiques propres à chaque forfait "Entrée et Sortie unique", et en particulier les plages horaires d'utilisation de ces forfaits, sont décrites dans les grilles tarifaires des parkings proposant ces forfaits :

ARTICLE 10 – DROIT APPLICABLE - LITIGES



Le client reconnaît dans ses relations contractuelles avec METPARK, la validité et la force probante des courriers électroniques échangés et des enregistrements électroniques effectués sur le site internet www.mtpk.fr.

METPARK ne sera pas tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux dispositions des présentes conditions particulières, pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de l'inexécution résulte d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence applicable.

METPARK ne peut accepter aucune réclamation et aucun remboursement, relatifs à toute inexécution ou mauvaise exécution de la prestation qui est fournie au client, imputable soit au client, soit à un tiers étranger à la prestation, soit à un cas de force majeure.

La mise à disposition d'une place de stationnement ne constitue en aucune façon un droit de garde et de surveillance, mais simplement le prix du stationnement du véhicule pendant la durée du forfait souscrit par le client majoré des frais de réservation. Le client reste responsable de tout dommage corporel, incorporel, et/ou matériel causé par l'acheminement du véhicule à la place de stationnement ou dans l'enceinte du parking. METPARK décline toute responsabilité en cas de détérioration du véhicule, d'accident ou de vol de tout ou partie des objets ou équipements contenus dans le véhicule.

Le présent contrat est soumis à la loi française.

ARTICLE 11 – INFORMATIONS NOMINATIVES

Les informations et données concernant les clients du système d'achats sur Internet auprès du site www.mtpk.fr sont nécessaires à la gestion des commandes. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les clients de la Centrale de réservation www.mtpk.fr disposent d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant.

Pour cela, il suffit d'écrire en ligne à contact@mtpk.fr ou à l'adresse postale METPARK, service Commercial, 9 , terrasse du Front du Médoc, BP 722 - 33006 Bordeaux Cedex, en indiquant vos nom, prénom, e-mail et coordonnées complètes.